

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**Contrôle de légalité N° 1**  
**Le 30 DEC. 2013**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

**Séance du mercredi 18 décembre 2013**

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	26
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
25	01	00

Date de la convocation

**12/12/2013**

Date d'affichage

**12/12/2013**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**DM n° 03-2013**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille treize et le **vingt-huit décembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE Maire.

**Etaient présents** : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

**Absents** : MM. Marie-Louise BROCHE, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

**Absents excusés** : MM. Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Chantal LAPERDRIS, Eric JULTAT.

**Procuration** : MM. Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS, Eric JULTAT ont respectivement donné procuration à MM. Luc CLEMENTE, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Marilyne MARMOT-CHAUVET.

### DECISION MODIFICATIVE N°03-2013

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Edouard GAMESS – Directeur Général des Services, indique à l'assemblée que le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts aux besoins effectifs des services. Le conseil municipal est donc appelé à voter en cours d'année des Décisions Modificatives.

Ce Projet de Décision Modificative n° 3 (DM 03/13), a pour objet d'autoriser les 03 virements de crédits suivants :

- Le premier virement permettra l'inscription, en section d'investissement, de l'opération : **l'Art dans la Ville pour un montant de 110.000 €** ;  
Pour le financement de cette opération, il est proposé de prélever sur l'opération « **Etanchéité des ateliers municipaux** » les crédits nécessaires.

- Le deuxième virement vise à abonder le chapitre 928 « Aménagement et services urbains » pour un montant de 150.000 €. Il est proposé, en contrepartie, de réaffecter les crédits ouverts au chapitre 938 « Dépenses imprévues ».
- Le troisième virement est effectué en prévision des Etudes de l'opération « Liaison RD43-RD44 » pour un montant de 40.000€. Le financement se fera par prélèvement sur l'opération « Espace numérique Ozanam ».

Le montant cumulé des crédits budgétaires ouverts au titre de l'exercice 2013 reste cependant inchangé et ce résume comme suit :

Budget primitif	33 291 560.00
DM01/BS	7 980 014.00
DM 02	378 960.00
DM 03	0.00
<b>Total budget 2013</b>	<b>41 650 534.00</b>

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Edouard GAMESS après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Madame Marinette TORPILLE) :

- d'adopter la Décision Modificative n° 03 de l'exercice 2013, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

#### Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Libellés	Dépenses		Recettes	
			Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
928	60632	Fournitures de petit équipement		150 000.00		
938	-	Dépenses imprévues	-150 000.00			
		<b>TOTAL</b>	<b>-150 000.00</b>	<b>150 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

#### Section d'investissement

Chapitre	Nature	Libellés	Dépenses		Recettes	
			Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
908/201315	2161	Œuvres et objets d'art		110 000.00		
900/201305	2313	Constructions	-110 000.00			
908/201016	2031	Frais d'études		40 000.00		
904	204182	Subventions d'équipement versées	-40 000.00			
		<b>TOTAL</b>	<b>-150 000.00</b>	<b>150 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 27 DEC. 2013

Le Maire



**Luc CLEMENTE**